



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Résistance aux antibiotiques

Question écrite n° 18204

Texte de la question

M. Vincent Ledoux interroge Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités sur les risques sanitaires liés à la résistance aux antibiotiques dans laquelle nombre de spécialistes entrevoient déjà la première cause de mortalité au monde d'ici 2050. Ce phénomène est responsable d'au moins 4,95 millions de décès par an, un chiffre qui pourrait croître de manière exponentielle d'ici au milieu du XXI^e siècle. En rendant le traitement des infections bactériennes plus difficile, le phénomène pose donc un véritable problème de santé publique en prolongeant la durée des maladies, en augmentant la mortalité mais aussi les coûts médicaux. La Fédération européenne des associations et industries pharmaceutiques (EFPIA) estime son coût à 100 000 milliards de dollars en matière de dépenses. Ce qui conduit l'EFPIA à plaider pour un nouveau modèle économique des antibiotiques pour rétablir un équilibre entre les prix et les volumes. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer comment la France se prépare nationalement et en relation avec ses partenaires européens et internationaux à ce que l'Organisation mondiale de la santé elle-même considère comme « l'une des 10 plus grandes menaces pour la santé publique mondiale ».

Données clés

Auteur : [M. Vincent Ledoux](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Renaissance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18204

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Travail, santé et solidarités](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 mai 2024](#), page 4230

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)